



Politique Familles et Aînés



TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire	4
Mot du conseiller responsable des questions familiales	5
Comité MADA-Famille	6
Mandat du comité	7
Démarche de la politique familles-aînés	7
Saint-Narcisse d’hier à aujourd’hui	8 - 9
Une région agricole dynamique	9-10
Fier de son patrimoine	10
1. Portrait de notre population	
1.1 Démographie	11
1.2 État matrimonial	11
1.3 La famille	11
1.4 Les aînés	12
1.5 Habitation	12
1.6 La scolarité	12
1.7 Les secteurs d’emplois et le revenu	12
2. Portrait des programmes, activités et services offerts dans la municipalité	
2.1 Brève description des services et infrastructures municipales	13
2.2 Programmes, associations et services communautaires	14
2.3 Activités de loisir, sport et culture	14
2.4 Services de santé	15
2.5 Programmes et services d’éducation	15
2.6 Services en habitation	15



2.7 Services de transport	15
2.8 Services de sécurité (police, pompier)	16
2.9 Moyens de communication	16
3. Les fondements de la politique	
3.1 Définitions	17
3.1.1 La personne âgée	17
3.1.2 La famille	17
3.2 La mission	17
3.3 Les valeurs	17
3.4 Les principes directeurs	18
3.5 Les objectifs généraux	18
3.6 Les axes d'intervention	19
Mise en œuvre et suivi de la politique	20
Plan d'action	21 à 25
Conclusion	26
Remerciements	26
Références	27
Crédits	27



MOT DU MAIRE



Chères citoyennes,

Chers citoyens,

Le conseil municipal travaille au développement de projets susceptibles de conserver et d'améliorer la qualité de vie de nos citoyennes et citoyens et de favoriser leur participation dans notre milieu, créant ainsi un sentiment d'appartenance et de fierté, de là l'idée de se joindre à la création de la politique MADA-Famille.

La famille étant la richesse de notre communauté, la mise en œuvre de notre politique sera à dimension intergénérationnelle axée sur diverses facettes pour l'amélioration de la qualité de vie famille-aîné.

Le plan d'action de cette politique découle de l'implication de la population de Saint-Narcisse-de-Beaurivage dans le processus de consultation. Merci d'y avoir participé en grand nombre.

En terminant, au nom du conseil municipal, je tiens à souligner le travail des membres du comité MADA-Famille qui ont alimenté notre politique par leur travail et leur conviction pour le mieux-être de la communauté.

Denis Dion, maire



MOT DU CONSEILLER RESPONSABLE DES QUESTIONS FAMILIALES



Chers citoyens et citoyennes,

À titre de conseiller responsable des questions familiales, c'est avec plaisir que je vous présente notre politique de la famille et des aînés. Le fruit d'un travail consciencieux effectué par le comité en collaboration avec la population de Saint-Narcisse.

Je désire remercier les membres du comité ainsi que les gens qui ont participé à la consultation. Votre précieuse collaboration nous a permis de connaître vos besoins et préoccupations et ainsi de répondre adéquatement à vos attentes et d'agrémenter la vie des familles et aînés.

Nous ferons tout en notre pouvoir afin de nous assurer que cette politique familles-aînés réponde aux attentes et soit bénéfique pour l'ensemble de la communauté.

Mario Picard, conseiller et responsable des questions familiales



PRÉSENTATION DU COMITÉ MADA-FAMILLE

Thérèse Gourde

Représentante des aînés

Céline Chabot Samson

Représentante des aînés

Françoise Savoie

Représentante des aînés

Cynthia Bélanger

Représentante des jeunes familles

Pascale Mailly

Représentante des jeunes familles

Annie Faubert

Représentante des adolescents

Dany Lehoux

Directrice générale

Sylvie Gauthier

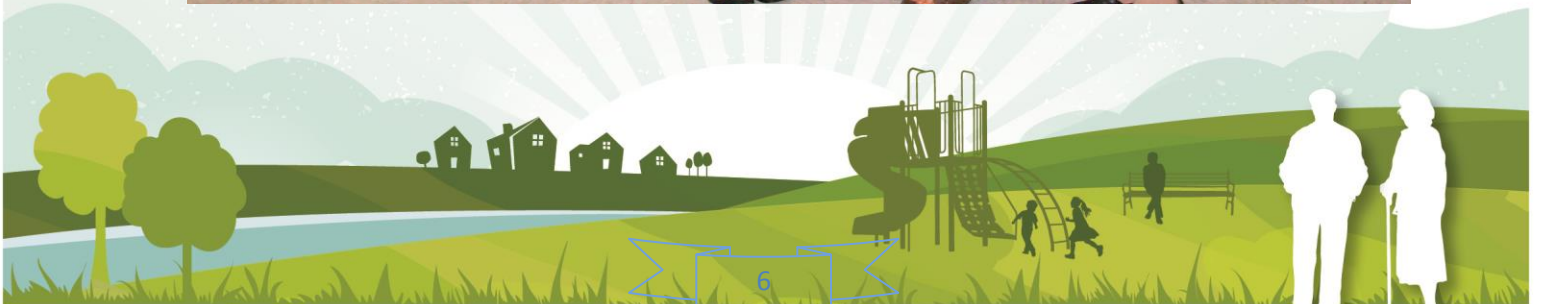
Secrétaire adjointe

Sylvie Vachon

Conseillère

Denis Dion

Maire



MANDAT DU COMITÉ

Le Conseil municipal de Saint-Narcisse, lors de la séance du conseil du 14 janvier 2013, a adopté une résolution visant à mettre en place une politique MADA-Famille chapeautée par un comité.

Le mandat de ce comité consistait à déterminer les orientations ainsi que les mesures à mettre en place obtenues lors de notre consultation publique dans l'optique familles-aînés.

Chacun des membres du comité MADA-Famille s'est généreusement impliqué avec enthousiasme et dynamisme tout au long de ce processus. Nous les remercions également pour leur disponibilité à participer aux multiples rencontres pour mener à terme ce projet.

DÉMARCHE DE LA POLITIQUE FAMILLES-AÎNÉS

La municipalité de Saint-Narcisse-de-Beaurivage a toujours eu à cœur d'offrir des services et des conditions de vie favorables à l'épanouissement de la population. C'est pourquoi, au fil du temps, de nouveaux enjeux nécessitant de nouvelles actions pour contribuer au mieux-être des familles et aînés ont incité la création d'un comité familles-aînés en septembre 2013 suivi de sa politique dans le but de répondre à ces nouvelles attentes.

Les valeurs de cette politique reposent sur l'entraide municipalité-communauté ainsi que sur la transparence en ce qui a trait aux mesures prévues à la réalisation du plan d'action de cette politique.

Les objectifs de notre politique sont les suivants :

- Assurer une meilleure qualité de vie dans un environnement dynamique, sain et sécuritaire.
- Répondre aux attentes et préoccupations.
- Offrir des services adaptés à la réalité des familles et aînés d'aujourd'hui.
- Accroître les liens entre les générations.

En collaboration avec le comité famille-aîné et les partenaires du milieu, la municipalité de Saint-Narcisse s'impliquera, suite à la mise en place de la politique, afin que les diverses actions entreprises soient à la hauteur de vos aspirations.



SAINT-NARCISSE D'HIER À AUJOURD'HUI

Le peuplement du territoire de Saint-Narcisse s'est fait à partir des années 1820 sur une bonne partie de la paroisse de Saint-Gilles. Cependant, vers 1830 les premiers colons défricheurs soit les ancêtres des familles Blaney, Caux, Demers et Taylor se sont établis dans le rang St-Thomas. La majeure partie de Saint-Narcisse était le fief du Seigneur de Beaurivage. La route Craig, ouverte en 1810 fut l'artère vitale qui conduisit les colons irlandais, canadiens-français, allemand et anglo-saxons sur les terres qui constituent aujourd'hui la paroisse de Saint-Narcisse-de-Beaurivage.

L'éloignement du lieu de culte des habitants des rangs St-Hubert, St-Noël, Saint-Thomas et Fiddler Green (le violoneux vert) ainsi que la possible crue des eaux de la Rivière Beaurivage qui pouvait envahir la route, on commence donc à faire des démarches auprès de l'archevêché de Québec afin d'obtenir un curé résident. L'archevêque de Québec favorisa la création d'une paroisse indépendante en 1872 mais Saint-Gilles et Saint-Narcisse devront se partager le même curé avec résidence... à Saint-Narcisse. L'église, construite en 1873, passa au feu en 1879 et on en reconstruit une autre beaucoup plus grande. Dans la correspondance avec l'abbé Bernier, ce premier curé, MGR Taschereau ne cache pas son intention « d'anéantir » la paroisse de Saint-Gilles. On reproche aux Gillois de ne pas payer leur dîme. Le décret d'anéantissement de Saint-Gilles sera même lu au prône du dimanche de Pâques 1876. Mais à force de pressions, de supplices et aussi de promesses d'argent les habitants de Saint-Gilles réussirent à révoquer la décision de l'archevêché dès le mois de juin. La plupart des rangs de la municipalité ont été tracés au début du peuplement de ce secteur, au cœur des Appalaches.



Au moment de sa fondation, on dénombre à Saint-Narcisse 450 âmes. Outre Saint-Gilles, les paroisses limitrophes de Saint-Patrice, Saint-Lambert et Saint-Bernard ont dû céder du territoire à la nouvelle localité. Il semble bien que Saint-Narcisse doive son nom à Narcisse Dionne, un riche et influent marchand de Saint-Gilles qui a joué un rôle prépondérant dans la petite histoire de ce coin de Lotbinière. Cependant, dans les années 1930, certains paroissiens auraient entrepris, en vain, de changer ce patronyme dont l'anniversaire se souligne le lendemain du jour de l'an soit le 2 janvier.



À travers le temps, Saint-Narcisse est devenu Saint-Narcisse Neubois. Le toponyme de Neubois est également utilisé pour dénommer le bureau de poste. Dans la tradition, une première hypothèse veut qu'il doive son existence à une forêt de jeunes bouleaux qui auraient poussé après un feu sur l'emplacement du village. Une autre théorie plus vraisemblable celle-là, en rattache l'origine à un village alsacien de même nom, situé près de la frontière franco-allemande. Par la suite Saint-Narcisse Neubois est devenu, vers les années 1990, Saint-Narcisse-de-Beaurivage.



UNE RÉGION AGRICOLE DYNAMIQUE

De par leur emplacement privilégié, les plaines de Saint-Narcisse-de-Beaurivage offrent un magnifique point de vue sur la vallée ouest de la rivière Chaudière. Les municipalités avoisinantes sont Saint-Lambert, Saint-Patrice, Saint-Gilles et Saint-Bernard. Saint-Narcisse-de-Beaurivage est l'une des 18 municipalités constituant la MRC de Lotbinière. De tout temps, l'agriculture a occupé une place prépondérante. Encore aujourd'hui les fermes occupent plus de 80% de la superficie de la municipalité. En se promenant dans les rangs, on peut y observer la vitalité d'un secteur agricole dynamique. La taille et le nombre de fermes y sont remarquables.



Saint-Narcisse a connu un essor majeur à la suite de l'industrialisation de son agriculture, principalement axée sur la production porcine. Cette réalité influence grandement le milieu de vie, entre autres, pour ce qui est de l'architecture des bâtiments et des ensembles agricoles, de même que de leur mode d'implantation sur le territoire.



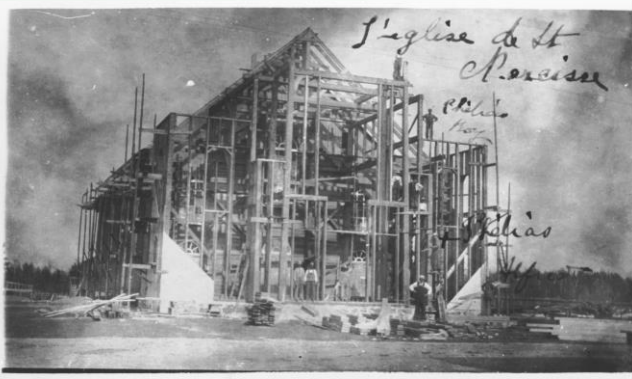
La prédominance des activités agricoles est implantée depuis plusieurs années dans cette municipalité qui a vu naître, le 3 juillet 1941, la Société coopérative agricole de Saint-Narcisse-Neubois devenue en 1976 la Société coopérative agricole la Seigneurie. Toujours pour satisfaire les besoins des agriculteurs, la compagnie Bernard Breton inc. a vu le jour en 1946.



Le blé, la charrue et la forêt figurant sur les armoiries de la municipalité de Saint-Narcisse-de-Beaurivage, évoquent les fonctions agricoles de la municipalité alors que le lys représente la province de Québec. La fleur, un narcisse, représente le nom de la paroisse et la croix symbolise son saint patron.

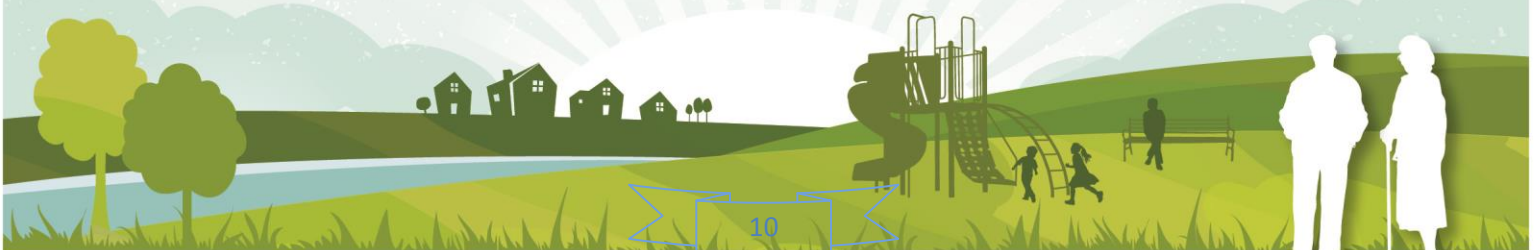
FIER DE SON PATRIMOINE

L'église, construite en 1879, a été restaurée en 2008 à la suite d'une levée de fonds populaire. Les citoyens de Saint-Narcisse-de-Beaurivage ont fièrement fait le choix de conserver leur église, l'un de leurs joyaux patrimoniaux. À gauche de l'église, près du Sacré-Cœur, un monument en mémoire d'une famille fondatrice est érigé. L'ancêtre Koch est né à Stockhein (en Allemagne) en 1756 et son nom a été franchisé en « Caux ».



On peut également apercevoir plusieurs anciennes écoles de rang converties en résidences privées ou laissées dans leur état d'origine. On a déjà dénombré à Saint-Narcisse-de-Beaurivage jusqu'à cinq écoles de rang. Trois sont toujours intactes dont celle au cœur du village qui est encore consacrée à la jeunesse car elle abrite le Café Jeunesse. En parcourant les rangs, en vélo ou en auto, on découvre de belles demeures ancestrales qui témoignent des origines de la municipalité.

Venez découvrir l'accueil et partager la joie de vivre des gens de Saint-Narcisse-de-Beaurivage lors du Festival de la Gargouille en juin ou lors d'autres activités qui se déroulent dans la municipalité. Tout au long de l'année, les citoyens de la municipalité de Saint-Narcisse-de-Beaurivage bénéficient d'une quantité et qualité de services répondant à leurs besoins que ce soit pour les loisirs, la culture, les sports etc.



1. PORTRAIT DE NOTRE POPULATION

1.1 DÉMOGRAPHIE

Notre population est en augmentation constante depuis plusieurs années. De nouvelles familles s'installent à Saint-Narcisse et de jeunes couples se construisent dans notre nouveau secteur domiciliaire.

Cependant, en 2006, nous avons connu un déclin de 11.9%.

L'évolution de notre population est la suivante :

2001 : 1028 résidents	2011 : 1090 résidents
2006 : 975 résidents	2013 : 1147 résidents

En 2011, la population totalise 1090 résidents répartis selon les tranches d'âge suivantes :

0 à 4 ans : 103	45 à 49 ans : 65
5 à 9 ans : 79	50 à 54 ans : 83
10 à 14 ans : 54	55 à 59 ans : 90
15 à 19 ans : 79	60 à 64 ans : 68
20 à 24 ans : 59	65 à 69 ans : 45
25 à 29 ans : 79	70 à 74 ans : 25
30 à 34 ans : 79	75 à 79 ans : 25
35 à 39 ans : 64	80 à 84 ans : 20
40 à 44 ans : 53	85 et plus : 20

L'âge médian de notre population est de 35,7 ans comparativement à l'âge médian de la MRC qui est de 42,2 ans. 570 résidents de sexe masculin et 520 résidents de sexe féminin ont été recensés.

1.2 L'ÉTAT MATRIMONIAL

On recensait 175 couples mariés, 100 couples en union libre, 210 célibataires (jamais mariés), 25 personnes sont divorcées et 50 personnes sont veufs ou veuves.

1.3 LA FAMILLE

En 2011, nous comptons 310 familles sur notre territoire dont 30 familles monoparentales. Ces familles comportent en moyenne 3 enfants. On dénombre 16 naissances en 2012 et également 16 naissances en 2013. Nous retrouvons à Saint-Narcisse un CPE, une garderie en milieu familial ainsi que de nombreuses garderies privées mise à la disposition des familles de notre municipalité.



1.4 LES ÂÎNÉS

135 personnes de plus de 65 ans, empreintes d'une richesse inestimable, sont parties intégrantes de notre population dont 60% sont membres de la FADOQ. La FADOQ compte 127 membres dont 77 membres de plus de 65 ans et 50 membres de moins de 65 ans. Le pourcentage de vieillissement de notre population est de 12.4% comparativement à 16.1% dans la MRC de Lotbinière. Plusieurs aînés s'impliquent activement dans la communauté.



1.5 HABITATION

Le nombre total de logements privés occupés est de 400 dont 370 maisons individuelles, 5 maisons jumelées, 2 immeubles à appartements totalisant 9 logements. Au HLM 10 logements et à la Villa Maria, résidence pour personnes âgées, 9 logements.

1.6 LA SCOLARITÉ

La population totale âgée de 15 ans et plus est de 854. On y dénombre 192 personnes n'ayant aucun diplôme, 259 personnes possédant un diplôme d'études secondaires, 221 personnes provenant des écoles de métiers, 107 diplômés du collégial et 75 diplômés au baccalauréat. À Saint-Narcisse, l'école primaire l'Arc-en-ciel assure la formation de la maternelle à la sixième année. Par la suite, les étudiants devront se diriger à Ste-Marie de Beauce à la Polyvalente Benoît-Vachon pour leurs études secondaires.

1.7 LES SECTEURS D'EMPLOIS ET LE REVENU

Les emplois occupés par les résidents de Saint-Narcisse font parti des secteurs d'activités suivants : gestion, sciences naturelles, secteur de la santé, enseignement, vente, construction, transport et principalement de l'agriculture. Il est à noter que plusieurs résidents sont travailleurs autonomes. Le taux de chômage en 2011 s'établissait à 5.8%. Le revenu d'emploi moyen en 2010 est de 31 463.00\$. En 2011, le revenu total médian d'une personne vivant seule est de 16 149.00\$, de 37 267.00\$ pour les familles monoparentales et de 67 703.00\$ pour les familles composées de deux parents avec enfants.

Source : Recensement 2010 et 2011 de Statistiques Canada

Institut de la statistique du Québec (ISQ) 2011

CLSC de Laurier-Station



2. PORTRAIT DES PROGRAMMES, ACTIVITÉS ET SERVICES OFFERTS DANS LA MUNICIPALITÉ

2.1 Brève description des infrastructures municipales

La municipalité de Saint-Narcisse-de-Beaurivage a à cœur le bien-être de ses citoyens. C'est pourquoi, l'amélioration des services, des infrastructures, des bâtiments et les aménagements extérieurs tel que parc, lieux publics, rues etc. sont des environnements entretenus et sécuritaires, adaptés aux besoins d'aujourd'hui permettant ainsi aux citoyens à profiter pleinement de leur milieu.

Infrastructures municipales :

- Complexe sportif
 - Aréna
 - Piscine extérieure
 - Jeux d'eau
 - Maison des jeunes
 - Local des fermières
 - Local de l'âge d'or
- Bibliothèque municipale L'ivresque
- Café jeunesse
- Parc Arc-en-Ciel
- Terrain de balle
- Terrain de pétanque
- Centre communautaire
 - Gymnase
 - Location de salle
 - Bureau municipal
- Caserne des pompiers
- Garage municipal
- Usine de filtration eau potable
- Usine de traitement des eaux usées



2.2 Programmes, associations et services communautaires

Conseil pastoral auprès des jeunes :

Formation et suivi pour les sacrements du pardon, de l'eucharistie et de la confirmation.

Chorale :

Pour la célébration de la messe etc.

Femmes Chrétiennes :

Mouvement catholique féminin venant en aide à la communauté et ayant comme devise « Par elles, pour elles, et avec elles le MFC une école de vie ».

Chevalier de Colomb :

Le mandat des Chevaliers regroupe quatre principes fondamentaux : Charité, Fraternité, Unité et Patriotisme.

Cercles des fermières :

Amélioration de la vie de la femme et de la famille et transmission du patrimoine culturel et artisanal.

FADOQ- Club de l'âge d'or :

Club social



2.3 Activités de loisir, de sport et de culture

- Conférences, expositions, ateliers à la bibliothèque
- Festival de la Gargouille
- Fête nationale
- Noël des enfants
- Plaisir d'hiver
- Tournoi de ballon balai
- Hockey mineur, masculin, féminin
- Deck hockey
- Ballon balai
- Sentier de ski de fond et de raquette
- Soccer
- Cours de natation et aquaforme
- Badminton, volleyball, basketball etc



Ces activités sont chapeautées par le Comité des Loisirs et le Comité Sportif Neubois.



2.4 Services de santé

- Médecins présents deux jours par semaine.
- Service de soins infirmiers à domicile.
- Service de prise de sang le 1^{er} jeudi de chaque mois au Centre communautaire.
- Les pharmacies avoisinantes de Saint-Patrice et Saint-Bernard offrent le service de livraison à domicile.

2.5 Programmes et services d'éducation

- École primaire Arc-en-ciel
- CPE Jolibois
- Une garderie accréditée en milieu familial
- De multiples garderies privées
- En saison estivale, camp de jour et service de garde
- Maison des Jeunes



2.6 Services en habitation

Par l'entremise de la Corporation de Développement, un programme d'accessibilité à la propriété est disponible offrant une subvention de 5 000.00\$ pour une nouvelle construction.

L'Office municipal d'habitation de Saint-Narcisse-de-Beaurivage (HLM) offre 10 unités de logement à prix modiques.

Le Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) donne des avis sur les demandes soumises en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. (Référence : MAMOT)

La Villa Maria, résidence pour personnes âgées, offre neuf logements.

2.7 Service de transport

Le service de transport adapté Lobicar s'adresse aux personnes handicapées répondant à certains critères fixés par le Ministère des Transports du Québec.



2.8 Services de sécurité (police et pompier)

Service de sécurité incendie :

- Caserne comprenant trois camions incendie et une unité d'urgence.
- Équipe de vingt-trois pompiers volontaires.



Sécurité publique :

- Sureté du Québec
- Parrain : Monsieur Jérôme Imbeault

2.9 Moyens de communication

Le journal Le Narcissique paraît tous les deux mois. On y retrouve l'actualité municipale, la chronique loisir ainsi que tout autre message d'intérêt public.

Le site web de la municipalité (www.saintnarcissedebeaurivage.ca) est un autre moyen efficace, pour les citoyens, d'avoir accès à divers renseignements.



3. LES FONDEMENTS DE LA POLITIQUE

3.1 Définitions

3.1.1 La personne aînée

La personne aînée est une personne à part entière qui contribue à l'enrichissement de sa communauté en permettant la transmission de connaissances de génération en génération. Elle peut se considérer comme tel dès l'âge de 50 ans.

3.1.2 La famille

La famille est la cellule de base de la société et le milieu privilégié du développement de l'individu. Elle englobe l'ensemble des gens ayant des liens familiaux, de parenté ou de consentement mutuel. Elle évolue en favorisant les liens intergénérationnels entre enfants, parents et grands-parents.

3.2 La mission

Par la mise en place d'une politique des Aînés et de la Famille, la Municipalité de Saint-Narcisse-de-Beaurivage s'engage à privilégier une démarche globale qui intègre le réflexe « penser et agir aînés et familles » au sein de sa planification, son administration municipale et ses projets.

3.3 Les valeurs

Ces valeurs sont jugées essentielles au bon fonctionnement de notre communauté.

- Accueil et ouverture à l'autre
- Entraide et solidarité
- Partenariat et concertation
- Échanges intergénérationnels
- Qualité de vie, bien-être et sécurité
- Respect des personnes et du bien commun



3.4 Les principes directeurs

Ces principes, associés aux valeurs énoncées précédemment, guideront les décisions et les actions des intervenants municipaux en ce qui a trait à l'aménagement du territoire et à la planification du développement afin de répondre aux besoins des aînés et des familles.

- Être à l'écoute des aînés et de la famille;
- Encourager la participation citoyenne et la consultation de la population;
- Travailler en concertation et en partenariat;
- Favoriser les environnements favorables aux saines habitudes de vie;
- Soutenir et faciliter la vie familiale;
- Promouvoir et favoriser le vieillissement actif;
- Favoriser l'échange et la solidarité intergénérationnels;
- Valoriser la vision pro-parents et reconnaître la participation des grands-parents et des proches aidants;
- Assurer la cohérence entre cette politique et nos pratiques.

3.5 Les objectifs généraux

Par l'application de sa politique des Aînés et de la Famille, la Municipalité de Saint-Narcisse-de-Beaurivage souhaite atteindre les objectifs généraux suivants sur l'ensemble de son territoire :

- Améliorer la qualité de vie des aînés et des familles par l'aménagement et le développement responsable de nos municipalités;
- Favoriser l'accès équitable aux services municipaux, communautaires, d'habitation et de santé;
- Favoriser les environnements favorables aux saines habitudes de vie au sein des municipalités et dans la MRC;
- Assurer l'attraction et la rétention des familles et des aînés;
- S'assurer du suivi de la politique et du plan d'action Aîné-Famille.



3.6 Les axes d'intervention

Plusieurs compétences sont dévolues à la MRC de Lotbinière ainsi qu'à notre municipalité. Parmi celles-ci :

- Les loisirs, les sports et la culture
- L'urbanisme et l'aménagement du territoire
- La communication
- La vie communautaire
- La sécurité
- Le transport
- L'environnement



MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DE LA POLITIQUE

Le comité MADA-Famille a ardemment travaillé dans le but d'offrir une politique et un plan d'action visant l'amélioration du bien-être des citoyens de Saint-Narcisse-de-Beaurivage. Nous ferons connaître la politique et le plan d'action à la population via le journal local et le site internet. De plus, l'information sur le cheminement des actions entreprises sera régulièrement transmise à la population ainsi qu'au conseil municipal.

Afin d'assurer le suivi, l'évolution et la réalisation de la mise en œuvre des mesures retenues lors de la consultation publique, un comité de pilotage sera mis sur pied afin de planifier et organiser la réalisation du plan d'action. Conçu pour une période de trois ans, les actions implantées seront évolutives. Les familles, les aînés et les élus seront invités à s'impliquer à la mise en œuvre de la réalisation de ces projets puisque la mobilisation de tous est ce qui assurera le succès de cette politique. C'est par notre volonté et notre détermination que nous arriverons à bon port.



LE PLAN D'ACTION



LOISIRS, SPORTS ET CULTURE



CONSTAT 1 : Absence de parc pour les enfants de 0 à 5 ans.

OBJECTIF : Offrir un lieu sécuritaire et divertissant tout en développant le côté psychomoteur.

ACTIONS	CLIENTÈLE	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER	INCIDENCE FINANCIÈRE
Aménager un nouvel espace pour jeux récréatifs (0 à 5 ans)	F	Municipalité	3 ans	\$\$\$\$

CONSTAT 2 : Absence d'un endroit sécuritaire pour la pratique de planche à roulette etc.

OBJECTIF : Aménager un « skate parc » pour les 10 à 17 ans.

ACTIONS	CLIENTÈLE	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER	INCIDENCE FINANCIÈRE
Mettre en place les infrastructures nécessaires	ADO	Municipalité	3 ans	\$\$\$\$
Promouvoir le port du casque, genouillères etc.				

CONSTAT 3 : Améliorer la santé physique et mentale des aînés.

OBJECTIF : Favoriser l'activité physique et la saine alimentation.

ACTIONS	CLIENTÈLE	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER	INCIDENCE FINANCIÈRE
Organiser une popote roulante.	A	Municipalité	3 ans	\$\$\$
Ajouter dans le programme des loisirs des activités physiques pour aînés.				
Promouvoir les activités de vie active.				
Offrir et promouvoir des conférences sur la santé et le bien-être.				

CONSTAT 4 : Peu d'activités intergénérationnelles et absence d'activités culturelles.

OBJECTIF : Créer des liens, briser l'isolement, explorer de nouveaux intérêts, encourager l'échange intergénérationnel.

ACTIONS	CLIENTÈLE	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER	INCIDENCE FINANCIÈRE
Organiser des conférences et des cours sur différents thèmes	ADO, F, A, I	Municipalité	1 an	\$\$\$
Promouvoir les conférences.				

CONSTAT 5 : Absence de cours de patinage.

OBJECTIF : Offrir et promouvoir des cours de patinage.

ACTIONS	CLIENTÈLE	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER	INCIDENCE FINANCIÈRE
Vérifier la demande des citoyens.	ADO, F, A, I	Comité sportif et municipalité	1 an	\$
Mettre en place des coûts couvrant le temps de glace et des instructeurs				
Mettre en place la formule d'offre 1er cours essai gratuit sinon remboursement				
Inviter des personnes âgées à offrir des cours d'initiation au patinage				

SÉCURITÉ

CONSTAT 1 : Manque d'éclairage à certains endroits dans la municipalité.

OBJECTIF : Augmenter l'éclairage pour plus de sécurité.



ACTIONS	CLIENTÈLE	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER	INCIDENCE FINANCIÈRE
Ajouter une lumière de rue devant l'école	ADO, F, A	Municipalité	1 an	\$\$\$
Installer une lumière dans le parc Arc-en-Ciel				



CONSTAT 2 : Manque de sécurité au coin des rues l'hiver.

OBJECTIF : Augmenter la sécurité des utilisateurs de la route.

ACTIONS	CLIENTÈLE	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER	INCIDENCE FINANCIÈRE
Réduire les bancs de neige au coin des rues stratégiques pour accroître la visibilité	ADO, F, A	Municipalité	1 an	\$\$\$

URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

CONSTAT 1 : Absence de bancs de parc et de sentier pédestre.

OBJECTIF : Assurer la qualité de vie et aménager des aires de rencontre.



ACTIONS	CLIENTÈLE	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER	INCIDENCE FINANCIÈRE
Aménager un sentier pédestre	F, A	Municipalité	2 ans	\$\$\$\$
Augmenter le nombre de bancs de parc				

CONSTAT 2 : Absence de projet commun aîné-famille.

OBJECTIF : Faciliter l'échange intergénérationnel et favoriser le développement de saines habitudes de vie.

ACTIONS	CLIENTÈLE	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER	INCIDENCE FINANCIÈRE
Aménager un jardin communautaire en collaboration avec toutes les générations	ADO, F, A, I	Municipalité	1 an	\$\$
Promouvoir la saine alimentation				
Organiser une fête des récoltes à l'automne				



TRANSPORT

CONSTAT : Manque de services de transport.

OBJECTIF : Promouvoir le co-voiturage, le transport bénévole, l'Express Taxi et le transport adapté.



ACTIONS	CLIENTÈLE	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER	INCIDENCE FINANCIÈRE
Mettre en place une liste de gens intéressés à faire du co-voiturage ou du transport bénévole selon leur disponibilité	F, A, ADO	Municipalité	1 an	\$
Promouvoir cette liste de transport				
Établir des coûts de transport				
Faire connaître les différents services de transports à partir de liens sur le site internet de la municipalité				

ENVIRONNEMENT

CONSTAT : Il y a place à l'amélioration quant au service d'ordures ménagères.

OBJECTIF : Avoir une offre de ramassage des déchets adéquate et qui répond aux besoins en saison estivale.



ACTIONS	CLIENTÈLE	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER	INCIDENCE FINANCIÈRE
Mettre en place le service d'ordures ménagères aux semaines du mois de juin à septembre	F, A	Municipalité, RIGMBR	1 an	\$\$\$



COMMUNICATION

CONSTAT 1 : Manque de connaissances au sujet des ressources communautaires venant en aide aux familles et aînés.

OBJECTIF : Faire connaître les organismes communautaires de la MRC et gouvernementaux.



ACTIONS	CLIENTÈLE	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER	INCIDENCE FINANCIÈRE
Faire connaître les organismes communautaires de la MRC et gouvernementaux	F, A	Municipalité	2 ans	\$
Inviter les organismes lors d'événements				
S'engager à publier les articles de la MRC dans le journal selon la demande				

CONSTAT 2 : Améliorer la compréhension des outils technologiques chez les 50 ans et plus.

OBJECTIF : Favoriser l'utilisation des nouvelles technologies, briser l'isolement de certains citoyens.

ACTIONS	CLIENTÈLE	RESPONSABLE	ÉCHÉANCIER	INCIDENCE FINANCIÈRE
Aider à l'amélioration du savoir	A	Municipalité	1an	\$
Offrir des cours ou ateliers sur l'apprentissage des nouvelles technologies				
Soutenir et poursuivre l'offre d'ateliers sur les nouvelles technologies				

LÉGENDE-CLIENTÈLE

F : familles

A : aînés

ADO : adolescents

I : intergénérationnel

LÉGENDE-INCIDENCE FINANCIÈRE

\$: moins de 500.00\$

\$\$: 500.00\$ à 1000.00\$

\$\$\$: 1000.00\$ à 5000.00\$

\$\$\$\$: 5000.00\$ et plus

CONCLUSION

Le projet d'élaborer une politique familles-aînés impliquait la mise en place d'une consultation publique. Les résultats en découlant bénéficieront aux générations présentes et futures et contribueront à l'épanouissement de notre communauté. Les actions ciblées, dans notre plan d'action seront conformes aux attentes des résidents de Saint-Narcisse-de-Beaurivage. Dans cette perspective, il n'en tient qu'à chacun de nous de prendre place et de s'impliquer dans la réalisation de ce plan d'action.

REMERCIEMENTS

La politique familles-aînés n'aurait pu voir le jour sans la précieuse collaboration des citoyens de Saint-Narcisse-de-Beaurivage. Nous tenons à vous en remercier. Nous aimerions également remercier tous ceux et celles qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de cette politique. Sincères remerciements au Conseil municipal pour son soutien tout au long de ce processus. La municipalité de Saint-Narcisse-de-Beaurivage souhaite exprimer des remerciements particuliers à ses précieux collaborateurs qui, lors de notre déjeuner-causerie, ont contribué par leur appui financier, leur apport de denrées, de matériel ou autre. Finalement, merci aux membres du comité MADA-Famille pour leur implication ainsi qu'à la MRC de Lotbinière pour leur accompagnement et leurs conseils.

Agropur

Annie Faubert (garderie accréditée en milieu familial)

La Maison Blanche et Zéphirin

Bernard Breton Inc.

Coop la Seigneurie

Casse-Croûte chez Demers

Festival de la Gargouille

Thérèse Gourde

Traiteur Goût et Passion (Catherine Brunelle)

Traiteur Johanne Lacasse

MRC de Lotbinière



RÉFÉRENCES

- MRC de Lotbinière (photos et textes)
- Statistiques Canada (recensement 2010-2011)
- Institut de la Statistique du Québec (ISQ) (2011)
- CLSC de Laurier-Station
- Municipalité de Saint-Narcisse-de-Beaurivage (photos et textes)
- Consultation publique 2014

CRÉDITS

- Recherche et rédaction : Sylvie Gauthier
- Révision de texte et linguistique : Sylvie Vachon
- Photographies :
 - MRC de Lotbinière
 - Municipalité de Saint-Narcisse-de-Beaurivage
 - Annick Vallières
- Graphisme : Irène Lumineau
- Mise en page : Nicolas Breton et Sylvie Gauthier

